



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**



**TGIRT**

BAS-SAINT-LAURENT

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE  
DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

# Rapport annuel 2021-2022

## Des activités des tables locales de gestion intégrées des ressources et du territoire du Bas- Saint-Laurent

Rédigé par

**Tony Franceschini, ing.f., PhD**  
Agent de recherche et de développement aux ressources naturelles

**Septembre 2022**

## Table des matières

<b>1. Mise en contexte générale</b> .....	<b>5</b>
<b>2. Portrait des participants aux TLGIRT</b> .....	<b>6</b>
2.1. Composition des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent au 1er avril 2022 .....	6
2.2. Composition des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2022 .....	9
<b>3. Rencontres des TLGIRT</b> .....	<b>12</b>
3.1. Ajustements apportés en raison de la pandémie à la COVID-19.....	12
3.2. Rencontres de la TLGIRT de l'UA 011-71.....	12
3.3. Rencontres de la TLGIRT de l'UA 012-72.....	13
3.4. Rencontre régionale des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent.....	14
<b>4. Activités de la TLGIRT de l'UA 011-71</b> .....	<b>14</b>
4.1. Sujets abordés .....	14
4.2. Fiches enjeu-solution .....	15
4.3. Mesures d'harmonisation des usages .....	16
4.4. Mécanisme de règlement des différends .....	16
<b>5. Activités de la TLGIRT de l'UA 012-72</b> .....	<b>16</b>
5.1. Sujets abordés .....	16
5.2. Fiches enjeu-solution .....	17
5.3. Mesures d'harmonisation des usages .....	18
5.4. Mécanisme de règlement des différends .....	20
<b>6. Les comités de travail issus des travaux des TLGIRT</b> .....	<b>21</b>
6.1. Comité sur le potentiel acéricole .....	21
6.2. Comité sur les compartiments d'organisation spatiale (COS).....	21
6.3. Comité sur la restauration de l'habitat du caribou de la Gaspésie.....	22
6.4. Comité sur la connectivité .....	23
6.5. Comité sur la voirie forestière .....	23
<b>7. Les projets d'acquisition de connaissances en lien avec les besoins des membres des TLGIRT</b> .....	<b>24</b>
7.1. Régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage par placeaux .....	24
7.2. Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent.....	25
7.3. Projets de recherche à venir .....	25
<b>8. Amélioration continue du fonctionnement des TLGIRT</b> .....	<b>25</b>
8.1. Satisfaction des rencontres des TLGIRT .....	25

8.2.	Satisfaction du fonctionnement des TLGIRT .....	26
<b>9.</b>	<b>Consultations publiques.....</b>	<b>27</b>
9.1.	Consultation publique du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel	27
9.2.	Consultation publique du plan d'aménagement spécial de lutte contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette (PAS-TBE).....	27
9.3.	Consultation publique sur la délimitation des érablières à potentiel acéricole à prioriser.....	28
<b>10.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>29</b>
10.1.	Annexe 1 : Résumé du projet de recherche « Régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage par placeaux » .....	29
10.2.	Annexe 2 : Résumé du projet de recherche « Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent ».....	31

### Liste des figures

Figure 1 : Répartition des sujets traités aux rencontres des TLGIRT de l'UA 011-71 en 2021-2022 .....	15
Figure 2 : Répartition des sujets traités aux rencontres des TLGIRT de l'UA 012-72 en 2021-2022 .....	17

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Composition de l'UA 011-71 au 1 <sup>er</sup> avril 2021 .....	7
Tableau 2 : Composition de l'UA 012-72 au 1 <sup>er</sup> avril 2021 .....	8
Tableau 3 : Composition de l'UA 011-71 au 31 mars 2022.....	10
Tableau 4 : Composition de l'UA 012-72 au 31 mars 2022.....	11
Tableau 5 : Dates des rencontres et participation des membres de l'UA 011-71 pour l'année 2021-2022 .....	12
Tableau 6 : Participation en pourcentage (%) des membres de l'UA 011-71 aux rencontres de l'année 2021-2022 par secteur .....	13
Tableau 7 : Dates des rencontres et participation des membres de l'UA 012-72 pour l'année 2021-2022 .....	13
Tableau 8 : Participation en pourcentage (%) des membres de l'UA 012-72 aux rencontres de l'année 2021-2022 par secteur .....	14
Tableau 9 : Mesures d'harmonisation des usages retenues dans l'UA 012-72 suite à la présentation de la cinquième version du PAFIO du quinquennal 2018-2023.....	18
Tableau 10 : Mesures d'harmonisation des usages retenues dans l'UA 012-72 à la suite des versions précédentes du PAFIO du quinquennal 2018-2023.....	19
Tableau 11 : Composition du comité sur le potentiel acéricole .....	21
Tableau 12 : Composition du comité sur les compartiments d'organisation spatiale	22
Tableau 13 : Composition du comité sur la restauration de l'habitat du caribou.....	23
Tableau 14 : Composition du comité sur la connectivité .....	23
Tableau 15 : Composition du comité sur la voirie forestière .....	24

Tableau 16 : Résultat du sondage de satisfaction des rencontres de mars 2022 dans l'UA 011-71 et l'UA 012-72 .....	26
Tableau 17 : Résultat du sondage de satisfaction de la rencontre de mars 2022 de l'UA 011-71 .....	26

### Liste des acronymes

BGA : bénéficiaire de garantie d'approvisionnement  
 BSL : Bas-Saint-Laurent  
 CGCSL : corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent  
 COS : compartiment d'organisation spatiale  
 CPRS : coupe avec protection de la régénération et des sols  
 CR : coupe de régénération  
 CRD : collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent  
 CRS : coupe avec réserve de semenciers  
 FSC : forest stewardship council  
 LADTF : loi sur l'aménagement durable du territoire forestier  
 MFFP : ministères des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 MHU : mesure d'harmonisation des usages  
 MRC : municipalités régionales de comté  
 PADF : programme d'aménagement durable des forêts  
 PAFIO : plan d'aménagement forestier intégré opérationnel  
 PAFIT : plan d'aménagement forestier intégré tactique  
 PAS-TBE : plan d'aménagement spécial de lutte contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette  
 SÉPAQ : société des établissements de plein air du Québec  
 SIP : secteur d'intervention prioritaire  
 TLGIRT : table locale de gestion des ressources et du territoire  
 TGIRT : table de gestion des ressources et du territoire  
 UA : unité d'aménagement  
 VOIC : valeur – objectif – indicateur – cible  
 ZEC : zone d'exploitation contrôlée

## 1. Mise en contexte générale

Ce rapport présente le bilan des activités réalisées par les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022. Il inclut les activités de la TLGIRT de l'unité d'aménagement (UA) 012-72, de la TLGIRT de l'UA 011-71, de la table régionale (regroupement des deux TLGIRT) ainsi que des comités de travail issus des travaux de ces TLGIRT.

Il est important de rappeler que les TLGIRT ont été mises en place afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier ayant lieu en forêt publique. Les TLGIRT sont également responsables de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts en plus de convenir de mesures d'harmonisation des usages. Par conséquent, les TLGIRT sont le lieu privilégié pour soulever les intérêts et les préoccupations des différents utilisateurs de la forêt publique en lien avec la planification forestière.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) est responsable de cette planification forestière. Les TLGIRT sont consultées et formulent des recommandations au MFFP. Le MFFP a ensuite l'obligation de rendre compte aux membres des TLGIRT. En effet, la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (LADTF) prévoit que le MFFP a le mandat d'élaborer un plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et un plan opérationnel (PAFIO) pour chacune des unités d'aménagement et ce, en collaboration avec les TLGIRT.

La région compte deux TLGIRT qui sont un lieu d'information et d'échanges menant à la prise de décision. La prise de décision doit toujours avoir lieu en table locale et non en table régionale. La table régionale regroupe les membres de ces deux TLGIRT lors d'une rencontre annuelle et vise à informer les membres sur des sujets communs à l'ensemble du territoire bas-laurentien. Quant aux tables locales (TLGIRT), les rencontres sont plus fréquentes et le nombre varie en fonction des besoins. Les membres des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent se sont dotés d'un cadre de référence et d'une procédure d'harmonisation opérationnelle.

Les activités des TLGIRT sont financées par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du MFFP. Depuis 2015, ce programme est délégué aux municipalités régionales de comté (MRC) d'une même région. Les MRC du Bas-Saint-Laurent ont convenu de confier la coordination et la mise en œuvre des TLGIRT de la région au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD est un organisme de concertation et de développement régional qui agit à titre de gestionnaire de projets collectifs convenus avec les MRC du Bas-Saint-Laurent. La MRC de la Matanie a été désignée déléguaire désignée du PADF par l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Dans le cadre de son mandat avec les TLGIRT, le CRD est responsable de la coordination des TLGIRT, c'est-à-dire de préparer les rencontres, de les animer avec neutralité, de faire les suivis requis (comptes-rendus, diffusion de l'information,

comités de travail, etc.) et de réaliser les rapports de consultation publique. De plus, une partie importante du travail consiste à l'acquisition de connaissances en fonction des besoins soulevés par les membres des TLGIRT. Des projets d'acquisition de connaissances sont donc élaborés et du financement est recherché par l'équipe du CRD.

Le CRD vise à ce que l'ensemble des organisations concernées par l'aménagement forestier en territoire public participe, sur une base volontaire, aux travaux de la TLGIRT. Le CRD tiens à jour en continu un site internet (<https://tgirt.crdbsl.org/>) qui sert au transfert d'informations pertinentes pour assurer le bon déroulement des travaux des TLGIRT.

## **2. Portrait des participants aux TLGIRT**

Il est important de noter que certains des membres indiqués dans le rapport annuel ne participent pas activement aux travaux des TLGIRT, mais ceux-ci continuent d'être informés quant aux rencontres et décisions prises dans le cadre des TLGIRT par courriel.

### **2.1. Composition des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent au 1<sup>er</sup> avril 2021**

Au 1<sup>er</sup> avril 2021, on comptait 29 participants à la TLGIRT de l'UA 011-71 (Tableau 1) et 35 participants à la TLGIRT de l'UA 012-72 (Tableau 2).

Tableau 1 : Composition de la TLGIRT de l'UA 011-71 au 1<sup>er</sup> avril 2021

Secteur	Organisme	Représentant	Substitut 1	Substitut 2
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie	Justin Plourde	Roberto Landry	
	Biopterre	Maxim Tardif		
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bégin & Bégin inc.	Pierre Dumont		
	Bois de sciage Lafontaine	Robin Pelletier		
	Groupe Label inc.	Dominic Lavoie	Alain Lapière	
	Groupe NBG inc.	Pierre Dumont		
	La Corporation internationale Masonite	Dominic Lavoie	Pierre Dumont	
	Cascades Emballage carton-caisse Cabano	Clarence Dubé	Marco Bernier	
Communauté autochtone	Première nation Wolastoqiyik Wahiapskek	Pierre Escalet	Claude Brière	Bruno Thériault
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier Grand-Portage	Jolyane Bourgault	Maryse Hénault-Tessier	Johannie Beaulieu
	Groupement forestier du Témiscouata (avec récolte)	Pierre Dumont		
	Groupement forestier du Témiscouata (sans récolte)	Pierre Dumont		
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Marie-Hélène Ouellet D'Amours	Patrick Morin	
	Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup	Manon Ouellet	Véronique Furois	
	Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean	Guillaume Chrétien		
Faune	Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent	Robin St-Gelais	Frédéric Tanguay	
	Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Éric Poirier		
	Club de chasse et de pêche Appalaches	Pierre Belzile		
	Fédération de chasse et pêche Owen (ZEC Owen)	Hubert Roy	Raymond Perron	
	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent	Gérard Gagnon	Raymond Perron	
	La Baronnie de Kamouraska	Vincent Pérès	Benoît Ribeil	
	Réserve faunique Duchénier - Terfa	Maxime Gendron	Charles Tremblay	
	Société de gestion des ressources de Kamouraska (ZEC Chapais)	Martine St-Louis		
MRC et communautés	MRC de Kamouraska	Valérie Dancause	Alexandre Bibeau	Simon Faucher
	MRC de Rivière-du-Loup	Vincent Bélanger	Robert Giguère	
	MRC de Témiscouata	Robert Giguère	Vincent Bélanger	Jacky Ouellet
	MRC des Basques	Simon Claveau	Charles Tremblay	Grevisse Ilumbu
Récréation et villégiature	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	Victor Mathis	Michel Desrosiers	
	Fédération québécoise des Clubs Quads (FCCQ)	Gaëtan Thibault		

Tableau 2 : Composition de la TLGIRT de l'UA 012-72 au 1<sup>er</sup> avril 2021

Secteur	Organisme	Représentant	Substitut 1	Substitut 2	Substitut 3
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie	Justin Plourde	Roberto Landry	Pierre-Luc Roussel	
	Biopierre	Maxim Tardif			
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bois d'œuvre Cedrico	Vanessa Bouffard-Thibault	Jean-François Desbiens	Samuel Garneau	
	Groupe Label inc.	Dominic Lavoie	Alain Lapierre		
	Lulumco inc.	Richard Fortin	Dany D'Astous	Marco Gamache	
	Multi-Cèdre Ltée.	Yannick Brisson	Pierre-Luc Roussel		
	Uniboard Canada	Mario Bernier	Jérôme Pelletier		
Communauté autochtone	Première nation Wolastoqiyik Wampanoag	Pierre Escalet	Claude Brière	Bruno Thériault	
Entreprise en travaux forestiers	Cegep de Rimouski	Nadia Tremblay	Bruno Chabot		
	Lulumco inc.	Dany D'Astous	Richard Fortin		
	Groupement forestier Mitis Neigette inc.	Pierre-Luc Roussel	Joël Guimond	Yannick Brisson	Jean-Pierre Bélanger
	Société d'exploitation des ressources des Monts	Harold Truchon	Mario Lavoie		
	Société d'exploitation des ressources de la Vallée	Denis Bernier	Sébastien Jean		
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Marie-Hélène Ouellet D'Amours	Patrick Morin		
	Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	Mireille Chalifour	René Pelletier	Simon Tweddell	
	Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent	Simon Tweddell	Mireille Chalifour		
Faune	Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent	Robin St-Gelais	Paul Riou		
	Corporation d'exploitation des ressources fauniques de la Vallée de la Matapédia (ZEC Casault)	Chantale Gagné	André Joncas		
	Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia - Réserve faunique de Dunière (CGRMP)	Michelle Lévesque			
	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent	Paul-Aimé Bélanger	Serge Leroy Audy	Patrice Gauthier	
	Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Éric Poirier			
	Pourvoirie Le Chasseur	Simon Lemay			
	Réserve faunique de Matane	Dan Gagnon	Jean-François Ouellet	Yannick Dufour	
	Réserve faunique de Rimouski	Michel Fournier	Yannick Dufour		
	Réserve faunique Duchénier - Terfa	Maxime Gendron	Charles Tremblay		
	Société de gestion de la rivière Matane (SOGERM)	Sébastien Lavoie			
	ZEC Cap-Chat	Marc Paquet			
	Société de gestion des ressources du Bas-Saint-Laurent inc. (ZEC)	Peter Camden	Philippe Tanguay		
MRC et communautés	MRC de La Matanie	Eugénie Arseneault	Olivier Banville		
	MRC de La Matapédia	Mario Turbide	Martin Couturier		
	MRC d'Avignon	Guillaume Allard Therrien			
	MRC de La Mitis	Serge Malenfant	Jean-Pierre Bélanger		
Récréation et villégiature	Fédération des clubs motoneigistes du Québec	Victor Mathis	Michel Desrosiers		
	Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ)	Gaétan Thibault			
	Parc national de la Gaspésie	Claude Isabel	Denis Duteau		



## 2.2. Composition des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2022

Au 31 mars 2022, 30 participants ont été identifiés à la TLGIRT de l'UA 011-71 (Tableau 3). En plus des changements dans les représentants et substituts, il est important de noter qu'une nouvelle organisation s'est joint aux rencontres des TLGIRT en février 2022 : *Bombardier produits récréatifs* pour le secteur « récréation et villégiature ». Cette organisation utilise des pistes d'essai pour les motoneiges situées en forêt publique dans la MRC de Témiscouata, ce qui rend pertinente leur présence à la TLGIRT de l'UA 011-71.

Au 31 mars 2022, 39 participants ont été identifiés à la TLGIRT de l'UA 012-72 (Tableau 4). Plusieurs organismes membres des TLGIRT qui ne se prévalaient plus de leur statut de membre avant le 1<sup>er</sup> avril 2021, ont souhaité reprendre leurs travaux avec les TLGIRT. Parmi ces organismes, citons pour le secteur « bénéficiaires de garanties d'approvisionnement », la *coopérative forestière de la Matapédia*, pour le secteur « communauté autochtones », la *Première Nation Listuguj*, pour le secteur « faune », la *ZEC de la rivière Rimouski* et pour le secteur « MRC et communautés », la *MRC de Rimouski-Neigette*.

Tableau 3 : Composition de la TLGIRT de l'UA 011-71 au 31 mars 2022

Secteur	Organisme	Représentant	Substitut 1	Substitut 2
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie	Justin Plourde	Roberto Landry	Nancy Lagacé
	Biopterre	Maxim Tardif		
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bégin & Bégin inc.	Pierre Dumont	Camille D'amours-Rousseau	
	Bois de sciage Lafontaine	Robin Pelletier		
	Groupe Lebel inc.	Dominic Lavoie	Alain Lapierre	
	Groupe NBG inc.	Pierre Dumont	Camille D'amours-Rousseau	
	La Corporation internationale Masonite	Dominic Lavoie	Pierre Dumont	
	Cascades Emballage carton-caisse Cabano	Christian Gagnon	Marco Bernier	
Communauté autochtone	Première Nation Wolastoqiyik Wahišepukuk	Bruno Therriault	Pierre Escalet	
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier Grand-Portage	Jolyane Bourgault	Maryse Hénault-Tessier	Johannie Beaulieu
	Groupement forestier du Témiscouata (avec récolte)	Pierre Dumont	Camille D'amours-Rousseau	
	Groupement forestier du Témiscouata (sans récolte)	Pierre Dumont	Camille D'amours-Rousseau	
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Marie-Hélène Ouellet D'Amours	Patrick Morin	
	Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup	Antoine Plourde-Rouleau	Éric Bélanger	
	Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean	Guillaume Chrétien		
Faune	Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent	Robin St-Gelais		
	Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Antoine Gagnon-Poiré		
	Club de chasse et de pêche Appalaches	Pierre Belzile	Denis Masse	Sylvie Desjardins
	Fédération de chasse et pêche Owen (ZEC)	Hubert Roy	Raymond Perron	
	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent	Gérard Gagnon	Raymond Perron	
	La Baronnie de Kamouraska	Vincent Pérès	Benoît Ribeil	
	Réserve faunique Duchénier - Terfa	Maxime Gendron	Charles Tremblay	
	Société de gestion des ressources de Kamouraska (ZEC Chapais)	Martine St-Louis	Sylvain Caron	
MRC et communautés	MRC de Kamouraska	Catherine Langlois	Valérie Labrecque	Marie-Christine Rousseau
	MRC de Rivière-du-Loup	Vincent Bélanger	Édouard Moreau	
	MRC de Témiscouata	Robert Giguère	Jacky Ouellet	
	MRC des Basques	Louise-Anne Belzile	Grevisse Ilumbu	
Récréation et villégiature	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	Victor Mathis	Michel Desrosiers	
	Bombardier produits récréatifs - BRP	Jérémy Lavoie	Nicolas Moore	Luc Damboise
	Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ)	Gaétan Thibault		

Tableau 4 : Composition de la TLGIRT de l'UA 012-72 au 31 mars 2022

Secteur	Organisme	Représentant	Substitut 1	Substitut 2	Substitut 3
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie	Stéphane Deschênes	Simon Rose	Pierre-Luc Roussel	
	Biopterre	Maxim Tardif			
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bois d'œuvre Cedrico	Vanessa Bouffard-Thibault	Jean-François Desbiens	Samuel Garneau	
	Groupe Label inc.	Dominic Lavoie	Alain Lapierre		
	Lulumco inc.	Richard Fortin	Marco Gamache	Félix Morneau	
	Coopérative Forestière de la Matapédia	Richard Caissy	Simon Roy		
	Multi-Cèdre Ltée.	Yannick Brisson	Marc-André Robert		
	Uniboard Canada	Mario Bernier	Gilles Couturier		
Communautés autochtones	Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag	Bruno Thériault	Pierre Escalet	Marco Tremblay	
	Première Nation Listuguj	Martin Cummings			
Entreprise en travaux forestiers	Cegep de Rimouski - FER Macpès	Bruno Chabot	Marco Bellavance		
	Groupement forestier Mitis Neigette inc. (avec récolte)	Jean-Pierre Bélanger	Joël Guimond	Yannick Brisson	Pierre-Luc Roussel
	Groupement forestier Mitis Neigette inc. (sans récolte)	Jean-Pierre Bélanger	Joël Guimond	Yannick Brisson	Pierre-Luc Roussel
	Société d'exploitation des ressources des Monts	Harold Truchon	Mario Lavoie		
	Société d'exploitation des ressources de la Vallée	Dany St-Gelais	Simon Pronovost	Nathalie Arbour	Antoine Bordeleau
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Marie-Hélène Ouellet D'Amours	Patrick Morin		
	Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	Mireille Chalifour	Simon Tweddell		
	Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent	Simon Tweddell	Mireille Chalifour		
Faune	Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent	Robin St-Gelais	Paul Riou		
	Corporation d'exploitation des ressources fauniques de la Vallée de la Matapédia (ZEC Casault)	Chantale Gagné	David Morin		
	Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia - Réserve faunique de Dunière (CGRMP)	Michelle Lévesque	Benoit Martin		
	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent	Paul-Aimé Bélanger	Serge Leroy Audy	Patrice Gauthier	
	Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Antoine Gagnon-Poiré			
	Pourvoirie Le Chasseur	Simon Lemay	Laurent Matte Boily		
	Réserve faunique de Matane	Dan Gagnon	Jean-François Ouellet	Yannick Dufour	
	Réserve faunique de Rimouski	Michel Fournier	Yannick Dufour		
	Réserve faunique Duchénier - Terfa	Maxime Gendron	Charles Tremblay		
	ZEC Rivière Rimouski	Jean-François Desgagné			
	Société de gestion de la rivière Matane (SOGERM)	Sébastien Lavoie			
	ZEC Cap-Chat	Gaston Lemieux			
	Société de gestion des ressources du Bas-Saint-Laurent inc. (ZEC BSL)	Peter Camden	Darcy Levesque		
MRC et communautés	MRC de La Matanie	Eugénie Arsenault	Olivier Banville		
	MRC de La Matapédia	Mario Turbide	Martin Couturier		
	MRC d'Avignon	Laurent Nadeau	Guillaume Allard Therrien		
	MRC Rimouski-Neigette	Nadjla Derdour			
	MRC de La Mitis	Serge Malenfant	Jean-Pierre Bélanger		
Récréation et villégiature	Fédération des clubs motoneigistes du Québec	Victor Mathis	Michel Desrosiers		
	Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ)	Gaétan Thibault			
	Parc national de la Gaspésie	Claude Isabel	Pascal Lévesque		

### 3. Rencontres des TLGIRT

#### 3.1. Ajustements apportés en raison de la pandémie à la COVID-19

Depuis 2019, la pandémie due à la COVID-19 a influencé le déroulement opérationnel des TLGIRT. Étant donné le contexte exceptionnel de cette pandémie, des mesures ont été adoptées afin de poursuivre les rassemblements. Depuis mars 2020, les rencontres se déroulent exclusivement en vidéoconférence au rythme d'une demi-journée par mois. Chaque rencontre a duré en moyenne trois heures, mais ponctuellement, elles ont pu durer moins longtemps (minimum de 1h30) ou plus longtemps (exceptionnellement de 6h30).

La tenue de rencontres à distance a amené des modifications concernant la prise de décision par courriel. Dans les cas où la tenue d'une rencontre était impossible et qu'une décision devait être prise concernant les sujets abordés aux TLGIRT, le processus de prise de décision par courriel était enclenché.

#### 3.2. Rencontres de la TLGIRT de l'UA 011-71

Durant l'année 2021-2022, neuf rencontres de l'UA 011-71 ont eu lieu, avec une participation moyenne de 86 % (Tableau 5). Bien que des variations soient visibles, la participation des secteurs reste soutenue durant toute l'année (Tableau 6).

Tableau 5 : Dates des rencontres et participation des membres de la TLGIRT de l'UA 011-71 pour l'année 2021-2022

Date	Nombre de participants <sup>1</sup>	Participation globale <sup>2</sup>
20 avril 2021	21	88 %
18 mai 2021	21	88 %
15 juin 2021	18	75 %
1 septembre 2021	23	92 %
7 octobre 2021	22	92 %
9 novembre 2021	20	80 %
7 décembre 2021	21	84 %
15 février 2022	24	89 %
15 mars 2022	23	85 %
Moyenne	-	86 %

<sup>1</sup> Le nombre de participants n'inclut que les membres des TLGIRT et ne prend pas en compte les personnes-ressources présentes.

<sup>2</sup> Le taux de participation a été calculé conformément aux règles de quorum applicables d'après le cadre de référence des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent (un organisme n'est plus inclus dans le quorum après 3 absences consécutives).

Tableau 6 : Participation en pourcentage (%) des membres de la TLGIRT de l'UA 011-71 aux rencontres de l'année 2021-2022, par secteur.

Secteur	Avril	Mai	Juin	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Fév.	Mars	Moyenne
Acériculture et produits forestiers non ligneux	100	100	50	100	100	0	50	100	100	78
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	100	100	67	100	100	83	100	83	83	80
Communauté autochtone	0	100	100	100	100	100	100	100	0	78
Entreprise en travaux forestiers	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Environnement et eau	50	100	50	100	100	100	100	100	100	89
Faune	75	75	75	100	75	100	75	100	80	84
MRC et communautés	100	75	100	100	75	75	75	75	75	83
Récréation et villégiature	100	50	50	0	100	50	50	67	100	63

### 3.3. Rencontres de la TLGIRT de l'UA 012-72

Durant l'année 2021-2022, dix rencontres de l'UA 012-72 ont eu lieu, avec une participation moyenne de 69 % (Tableau 7). Bien que des variations soient visibles, la participation des secteurs reste soutenue et souvent supérieure à 50 % en moyenne (Tableau 8).

Tableau 7 : Dates des rencontres et participation des membres de la TLGIRT de l'UA 012-72 pour l'année 2021-2022

Date	Nombre de participants <sup>3</sup>	Participation globale <sup>4</sup>
21 avril 2021	21	70 %
19 mai 2021	21	70 %
16 juin 2021	17	55 %
1 septembre 2021	19	58 %
6 octobre 2021	24	72 %
10 novembre 2021	20	61 %
8 décembre 2021	20	67 %
15 décembre 2021	22	71 %
17 février 2022	27	87 %
16 mars 2022	27	79 %
Moyenne	-	69 %

<sup>3</sup> Le nombre de participants n'inclut que les membres des TLGIRT et ne prends pas en compte les personnes-ressources présentes.

<sup>4</sup> Le taux de participation a été calculé conformément aux règles de quorum applicables d'après le cadre de référence des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent (un organisme n'est plus inclus dans le quorum après 3 absences consécutives).

Tableau 8 : Participation en pourcentage (%) des membres de la TLGIRT de l'UA 012-72 aux rencontres de l'année 2021-2022, par secteur.

Secteur	Avril	Mai	Juin	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Déc.	Fév.	Mars	Moyenne
Acériculture et produits forestiers non ligneux	50	50	0	50	50	0	50	0	0	100	35
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	60	100	40	67	67	60	100	80	60	80	71
Communauté autochtone	100	0	0	0	0	100	100	100	100	50	55
Entreprise en travaux forestiers	67	100	67	25	100	40	60	60	80	80	68
Environnement et eau	100	100	33	100	100	100	33	100	100	100	83
Faune	67	67	90	60	50	60	75	88	100	90	75
MRC et communautés	50	75	50	75	75	100	75	100	100	80	78
Récréation et villégiature	100	0	33	33	100	33	33	0	100	33	47

### 3.4. Rencontre régionale des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent

Une rencontre régionale a eu lieu le 26 janvier 2022 en vidéoconférence. Cette rencontre a réuni 78 personnes autour de thématiques d'intérêt régional. Comme cette rencontre ne donne pas lieu à des décisions, les chiffres exacts de participation et l'atteinte du quorum ne sont pas relevés.

## 4. Activités de la TLGIRT de l'UA 011-71

### 4.1. Sujets abordés

Les TLGIRT de l'UA 011-71 ont traité de nombreux dossiers (Figure 1). L'objectif est de discuter en priorité des sujets en lien avec la planification forestière<sup>5</sup> des unités d'aménagement de la région. De manière ponctuelle, des sujets annexes peuvent être abordés. Ainsi, le traitement des sujets en rapport avec la planification forestière a pris une grande importance. Durant l'année 2021-2022, une grande partie des sujets traités concernait la mise à jour ou la proposition de nouvelles fiches enjeu-solution pour le plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) pour la période 2023-2028. De plus, le suivi du comité sur le potentiel acéricole ainsi que diverses présentations sur des sujets d'intérêts pour les membres<sup>6</sup> ont été abordés.

<sup>5</sup> Incluant les commentaires en lien avec le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel, la procédure d'harmonisation, le bilan des travaux des TLGIRT et la certification FSC.

<sup>6</sup> Incluant des présentations sur les refuges thermiques, le suivi des inventaires aérien d'originaux, le suivi de la tique d'hiver, un projet d'expérimentation de mesures d'atténuation pour l'original applicable en plantation, la première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

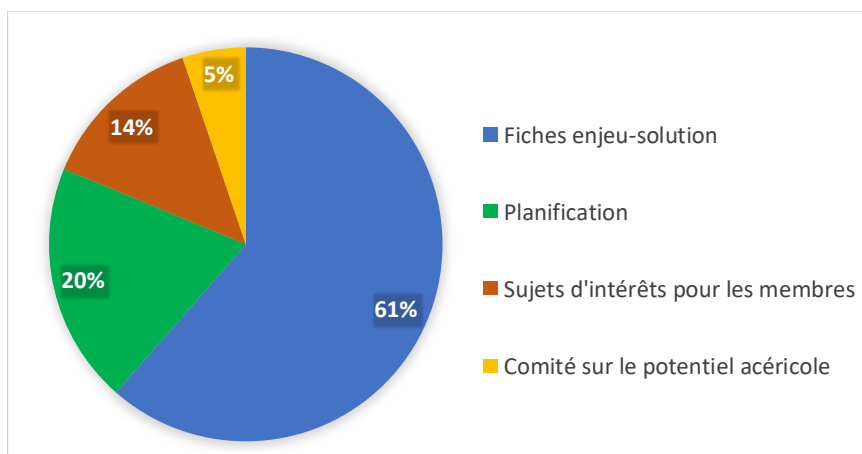


Figure 1 : Répartition des sujets traités aux rencontres de la TLGIRT de l'UA 011-71 en 2021-2022

## 4.2. Fiches enjeu-solution

La TLGIRT de l'UA 011-71 possède 20 fiches enjeu-solution adoptées, dont deux sont en cours d'élaboration. Parmi ces fiches, 17 sont incluses au PAFIT et possèdent leurs indicateurs et cibles<sup>7</sup> :

- Qualité de l'habitat du petit gibier
- Qualité de l'eau
- Qualité des habitats des espèces en situation précaire ou sensibles à l'aménagement forestier
- Qualité de l'habitat de la martre d'Amérique
- Le potentiel acéricole
- Qualité de l'habitat de l'orignal à long terme
- Forêt d'intérieur et connectivité
- Raréfaction des chicots et des gros débris ligneux
- Perturbation des sols
- Efforts d'aménagement forestier et travaux sylvicoles
- Raréfaction des vieilles forêts
- Coûts d'approvisionnement en matière ligneuse pour l'industrie de la transformation des bois
- Simplification des structures internes des peuplements
- Modification de la composition végétale
- Valorisation des produits forestiers non ligneux dans les plans d'aménagement forestier\*
- Qualité de l'habitat du cerf de Virginie\*
- Approvisionnement de l'industrie de la transformation des feuillus durs\*\*

\* Ces fiches enjeu-solution ont été proposées au cours de l'année 2021-2022 pour intégration dans la PAFIT 2023-2028.

\*\* Cette fiche a été proposée en février 2022, et ne sera pas intégrée dans la PAFIT 2023-2028. Toutefois, elle sera considérée dans l'application des indicateurs et cibles lorsqu'elle sera adoptée par les membres des TLGIRT.

<sup>7</sup> Équivalent des VOIC (Valeur – Objectif – Indicateur – Cible)

Trois fiches enjeu-solution sont des fiches qui permettent de guider l'harmonisation et ne possèdent donc pas d'indicateur et cibles :

- Visibilité et intégrité des limites des territoires structurés
- Quiétude pour les utilisateurs du territoire forestier
- Protection de l'environnement immédiat des infrastructures récréotouristiques, des sentiers et autres aménagements ayant fait l'objet d'investissements

### 4.3. Mesures d'harmonisation des usages

En 2021-2022, à la suite de la modification du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) de l'UA 011-71, aucune mesure d'harmonisation des usages n'a été adoptée.

### 4.4. Mécanisme de règlement des différends

Au cours de l'année 2021-2022, aucune situation n'a nécessité le recours au mécanisme de règlement des différends dans cette TLGIRT.

## 5. Activités de la TLGIRT de l'UA 012-72

### 5.1. Sujets abordés

La TLGIRT de l'UA 012-72 a traité de nombreux dossiers (Figure 2). L'objectif est de discuter en priorité des sujets en lien avec la planification forestière<sup>8</sup> des unités d'aménagement de la région. De manière ponctuelle, des sujets annexes peuvent être abordés. Ainsi, le traitement des sujets en rapport avec la planification forestière a pris une grande importance. Il est à noter que le retour sur les commentaires des membres des TLGIRT sur la modification du PAFIO et la présentation du Plan d'aménagement spécial de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (PAS-TBE) ont augmenté significativement le temps passé à traiter les problématiques forestières comparativement à l'UA 011-71. Durant l'année 2021-2022, une grande partie des sujets traités concernait la mise à jour ou la proposition de nouvelles fiches enjeu-solution pour le plan d'aménagement forestier intégré tactique pour la période 2023-2028. De plus, le retour sur les commentaires reçus à la suite de la consultation du PAS-TBE a demandé beaucoup de temps. Les comités suivants ont également effectué le suivi de leurs activités : comité sur le potentiel acéricole, comité sur la voirie forestière et comité sur la restauration de l'habitat du caribou de la Gaspésie. Enfin, diverses présentations sur des sujets d'intérêts pour les membres<sup>9</sup> ont été abordés.

---

<sup>8</sup> Incluant les commentaires en lien avec le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel, la procédure d'harmonisation, le plan d'aménagement spécial de récupération de la tordeuse du bourgeon de l'épinette, le bilan des travaux des TLGIRT et la certification FSC

<sup>9</sup> Incluant des présentations sur le suivi des inventaires aérien d'originaux, le suivi de la tique d'hiver, un projet d'expérimentation de mesures d'atténuation pour l'original applicable en plantation, la première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.



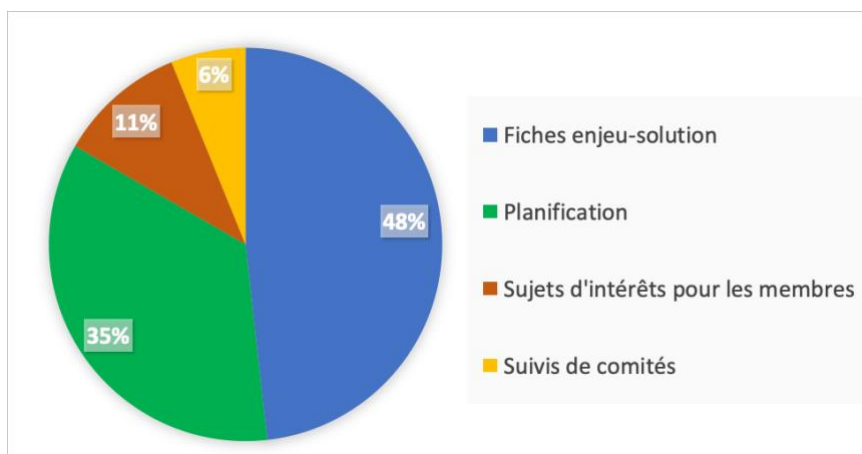


Figure 2 : Répartition des sujets traités aux rencontres des TLGIRT de l'UA 012-72 en 2021-2022

## 5.2. Fiches enjeu-solution

La TLGIRT de l'UA 012-72 possède 21 fiches enjeu-solution adoptées, dont deux sont en cours d'élaboration. Parmi ces fiches, 18 sont incluses dans le PAFIT et possèdent leurs indicateurs et cibles<sup>10</sup> :

- Qualité de l'habitat du petit gibier
- Qualité de l'eau
- Qualité des habitats des espèces en situation précaire ou sensibles à l'aménagement forestier
- Qualité de l'habitat de la martre d'Amérique
- Le potentiel acéricole
- Qualité de l'habitat de l'orignal à long terme
- Forêt d'intérieur et connectivité
- Raréfaction des chicots et des gros débris ligneux
- Perturbation des sols
- Efforts d'aménagement forestier et travaux sylvicoles
- Raréfaction des vieilles forêts
- Coûts d'approvisionnement en matière ligneuse pour l'industrie de la transformation des bois
- Simplification des structures internes des peuplements
- Modification de la composition végétale
- Qualité de l'habitat du caribou de la Gaspésie
- Valorisation des produits forestiers non ligneux dans les plans d'aménagement forestier\*
- Qualité de l'habitat du cerf de Virginie\*
- Approvisionnement de l'industrie de la transformation des feuillus durs\*\*

\* Ces fiches enjeu-solution ont été proposées au cours de l'année 2021-2022 pour intégration dans la PAFIT 2023-2028.

\*\* Cette fiche a été proposée en février 2022, et ne sera pas intégrée dans la PAFIT 2023-2028. Toutefois, elle sera considérée dans l'application des indicateurs et cibles lorsqu'elle sera adoptée par les membres des TLGIRT.

<sup>10</sup> Équivalent des VOIC (Valeur – Objectif – Indicateur – Cible).

Cinq fiches enjeu-solution sont des fiches qui permettent de guider l'harmonisation ou d'autres problématiques qui ne sont pas en lien direct avec la planification forestière dans l'UA et ne possèdent donc pas d'indicateur et cibles :

- Visibilité et intégrité des limites des territoires structurés
- Quiétude pour les utilisateurs du territoire forestier
- Protection de l'environnement immédiat des infrastructures récréotouristiques, des sentiers et autres aménagements ayant fait l'objet d'investissements
- Maintien du lien historique d'approvisionnement de l'industrie forestière régionale avec les territoires des UAF/UA prévalant dans la période 2008-2018
- Participation financière des enchérisseurs du BMMB à l'entretien du chemin principal G-104

### 5.3. Mesures d'harmonisation des usages

En 2021-2022, plusieurs mesures d'harmonisation des usages ont été adoptées à la TLGIRT 012-72 pour la cinquième version du PAFIO 2018-2023, (Tableau 9).

Tableau 9 : Mesures d'harmonisation des usages retenues dans l'UA 012-72 pour la cinquième version du PAFIO 2018-2023

ORGANISME : RESERVE FAUNIQUE DE MATANE	
Secteur concerné	Mesure d'harmonisation des usages retenue
Secteur Cuoq (Lac Brûlé)	Si la récolte est d'une superficie de plus de 20 ha, placer les îlots de long de la limite de la Réserve Matane.
ORGANISME : RESERVE FAUNIQUE DUCHENIER	
Secteur concerné	Mesure d'harmonisation des usages retenue
SIP 33 052	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres à une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain à environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique. Cette MHU deviendra systématique.
ORGANISME : ZEC BSL	
Secteurs concernés	Mesure d'harmonisation des usages retenue
SIP 32 704 et 23 701	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres à une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain à environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
SIP 29 704 et 29 702	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en

	coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
SIP 32 737	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
SIP 31 779, 24 312 et 17 495	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
SIP 31 263 et 31 252	Conserver une lisière boisée de 60m du côté de la réserve Rimouski.

De plus, des mesures d'harmonisation des usages résultant des versions précédentes des PAFIO du quinquennal 2018-2023 ont été adoptées (Tableau 10).

Tableau 10 : Mesures d'harmonisation des usages retenues dans l'UA 012-72 à la suite des versions précédentes du PAFIO du quinquennal 2018-2023

<b>ORGANISME : RESERVE FAUNIQUE DE RIMOUSKI</b>	
Secteurs concernés	Mesure d'harmonisation des usages retenue
Lac Rimouski	CRS et CPRS avec îlots placés stratégiquement (peu importe la superficie des polygones).
Z103, SIP 22 981	Concentrer tous les îlots dans la zone ouest de la CR (environ 17 îlots), retirer les pentes fortes et les zones abruptes qui donnent sur un cours d'eau. Lorsque la voirie sera planifiée (SIP 22981), le BGA (Groupe Lebel) doit revenir au MFFP par courriel pour confirmer la MHU.
<b>ORGANISME : SOGERM</b>	
Secteurs concernés	Mesure d'harmonisation des usages retenue
Z103, SIP 22 981	Concentrer tous les îlots dans la zone ouest de la CR (environ 17 îlots), retirer les pentes fortes et les zones abruptes qui donnent sur un cours d'eau. Lorsque la voirie sera planifiée (SIP 22981), le BGA (Groupe Lebel) doit revenir au MFFP par courriel pour confirmer la MHU.
<b>ORGANISME : ZEC BSL</b>	
Secteurs concernés	Mesure d'harmonisation des usages retenue
Chantier Flynn, SIP 29 702	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur

	d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
Chantier Neigette, SIP 30 094	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
Chantier Lac Patapédia, SIP 23 029	Construction d'un nouveau chemin afin d'éviter le camping, option 1 identifiée lors de la présentation du PAFIO.
Chantier Lac Patapédia, SIP 30 092, 30 093, 29 737 et 29 736	Construction d'un nouveau chemin afin d'éviter le camping. Ajout de la superficie (1,3ha) entre le nouveau chemin à construire et la planification actuelle. Le BGA (Lulumco) doit valider si un chemin est nécessaire pour éviter le chemin menant au débarcadère du Lac Patapédia. Sinon, remettre le chemin du débarcadère en état après les travaux.
Neigette	Advenant que la limite entre la propriété privée et les terres publiques est bien identifiée par des bornes d'arpentage ou qu'il y a eu entente avec le propriétaire privé pour convenir de ladite limite, conserver une ligne de poteaux le long de la limite en coupant des arbres a une hauteur de plus de 2,5 m pour que cette limite soit identifiée et visible sur le terrain. De plus, advenant qu'une ligne de poteaux a été conservée et qu'une préparation de terrain avec mise en andain soit nécessaire, lorsque le terrain le permet, localiser un andain a environ 10 m de façon parallèle aux contours du secteur d'intervention et à l'intérieur de ceux-ci sur la portion qui longe la limite de la forêt publique.
<b>ORGANISME : COMITE DE DEVELOPPEMENT MULTIRESSOURCES DE LA REDEMPTION</b>	
Secteur concerné	<b>Mesure d'harmonisation des usages retenue</b>
Montagne Saint-Pierre	Conserver une lisière de 30 m de part et d'autre du sentier qui n'emprunte pas de chemin existant
<b>ORGANISME : LULUMCO</b>	
Secteurs concernés	<b>Mesure d'harmonisation des usages retenue</b>
30 Miles sud, Meadow, Pourvoirie Sud, Pourvoirie Nord, Lac Patapédia, du Castor, des Chasseurs et Ouellet	Ajout des SIP au PAFIO pour tous les secteurs sauf Secteur Ouellet (ajout partiel)

#### 5.4. Mécanisme de règlement des différends

Au cours de l'année 2021-2022, aucune situation n'a nécessité le recours au mécanisme de règlement des différends.

## 6. Les comités de travail issus des travaux des TLGIRT

### 6.1. Comité sur le potentiel acéricole

Le comité sur le potentiel acéricole est actif depuis 2016 (Tableau 11) et est soutenu dans ses activités par le CRD et la direction de la gestion des forêts (DGFo) du MFFP. Il a pour objectif de mettre à jour le potentiel acéricole de la région afin de mieux répondre aux besoins des acériculteurs. En 2020, les membres des TLGIRT et les préfets des MRC du Bas-Saint-Laurent et de la MRC d'Avignon ont adopté une proposition de nouvelle cartographie du potentiel acéricole à prioriser. Il restait au MFFP à procéder à une consultation publique sur cette cartographie qui a eu lieu du 26 juillet au 9 septembre 2021. À l'issue de cette consultation, le comité sur le potentiel acéricole s'est réuni 6 fois entre le 7 octobre 2021 et le 8 février 2022 pour traiter les commentaires et y répondre.

Pour finaliser les travaux du comité, il restera en 2022-2023 à obtenir de nouveau l'approbation des préfets des MRC du Bas-Saint-Laurent puisque la cartographie a substantiellement changé depuis 2020. Puis, le MFFP procédera à une consultation auprès des communautés autochtones. L'achèvement du présent mandat du comité sur le potentiel acéricole est prévue pour le printemps 2022.

Tableau 11 : Composition du comité sur le potentiel acéricole

Secteur	Organisme
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bégin & Bégin inc. et Groupe NBG inc. Cascades Emballage carton-caisse Cabano
Communauté autochtone	Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier du Témiscouata
Faune	Société de gestion des ressources de Kamouraska (ZEC Chapais)
MRC et communautés	MRC de Témiscouata

### 6.2. Comité sur les compartiments d'organisation spatiale (COS)

Le comité sur les COS est actif depuis 2018 (Tableau 12) et est soutenu dans ses activités par le CRD, la DGFo du MFFP, la direction de la gestion de la faune (DGFa) du MFFP, la société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et la Corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent (CGCBSL). Le comité s'est réuni deux fois en 2021-2022.

Le comité a pour objectif d'analyser les modalités provinciales entourant les COS et proposer, si nécessaire, des modalités régionales mieux adaptées à la réalité du Bas-Saint-Laurent. Un des objectifs du comité était de proposer des secteurs de grande

coupe totale (> 100 ha) pour une visite terrain afin d’observer les différentes modalités de rétention dans ces coupes. Il s’est toutefois avéré impossible de trouver une telle situation, et ce projet a été reporté. Le comité continuera ses travaux en 2022-2023.

Tableau 12 : Composition du comité sur les compartiments d'organisation spatiale

Secteur	Organisme
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bois d'œuvre Cedrico
	Groupe Lebel inc.
	Lulumco inc.
	Bégin & Bégin inc. et Groupe NBG inc.
Communautés autochtones	Première Nation Wolastoqiyik Wamsipecuk
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier Mitis Neigette
	Groupement forestier du Témiscouata
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Faune	Réserve faunique de Matane
	Réserve faunique de Rimouski
	Réserve faunique Duchénier - Terfa
	ZEC Chapais
	ZEC Bas-Saint-Laurent

### 6.3. Comité sur la restauration de l’habitat du caribou de la Gaspésie

Le comité sur la restauration de l’habitat du caribou de la Gaspésie est actif depuis avril 2021 (Tableau 13) et est soutenu dans ses activités par le CRD, la DGFO du MFFP, la DGFA du MFFP, la Sépaq et la CGCBSL. Le comité s’est réuni cinq fois lors de l’année 2021-2022 et une visite terrain s’est déroulée en juillet 2022.

Le comité a pour objectif de proposer des actions de restauration à prioriser dans l’habitat du caribou de la Gaspésie. Plus particulièrement, le comité vise l’identification de chemins à fermer et à revégétaliser, ainsi que les méthodes de fermeture ou revégétalisation. Lors de la dernière rencontre du comité de l’année 2021-2022, le 17 mars 2022, le comité a identifié 55 km de chemins à revégétaliser dans l’aire de répartition du caribou de la Gaspésie.

En 2022-2023, il restera à mener une consultation élargie auprès des membres des TLGIRT et une consultation publique de la proposition du comité. Les techniques de revégétalisation seront également discutées. De plus, le comité a identifié un indicateur et cible de la fiche enjeu-solution à modifier en vue d’être plus en phase avec les études scientifiques récentes, notamment concernant la proportion de jeunes peuplements. Le comité poursuivra donc ses travaux en 2022-2023.

Tableau 13 : Composition du comité sur la restauration de l'habitat du caribou

Secteur	Organisme
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bois d'œuvre Cedrico
	Groupe Lebel inc.
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Faune	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent
	Réserve faunique de Matane
	ZEC Cap-Chat
MRC et communautés	MRC de La Matanie
Récréation et villégiature	Parc national de la Gaspésie

## 6.4. Comité sur la connectivité

Le comité sur la connectivité est actif depuis mars 2022 (Tableau 14) et est soutenu dans ses activités par le CRD, la DGFO du MFFP, la DGFA du MFFP, la Sépaq et la CGCBSL.

L'objectif du comité est de se poser la question de la pertinence des indicateurs de connectivité contenus dans la fiche enjeu-solution « forêts d'intérieur et connectivité ». Ainsi, le comité pourrait proposer d'actualiser les indicateurs et cibles actuels selon les analyses qui seront effectuées. Les travaux du comité se poursuivront en 2022-2023.

Tableau 14 : Composition du comité sur la connectivité

Secteur	Organisme
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bégin & Bégin inc.
	Groupe NBG inc.
Communauté autochtone	Première Nation Wolastoqiyik Wamspekw
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier du Témiscouata
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
	Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup

## 6.5. Comité sur la voirie forestière

Le comité sur la voirie forestière a repris ses activités en 2020 (Tableau 15) et est soutenu dans ses activités par le CRD, la DGFO du MFFP, la DGFA du MFFP et la Sépaq.

L'objectif de ce comité est d'assurer l'entretien du réseau stratégique de chemins forestiers sur le territoire public adopté en 2014 et de proposer un partage des coûts entre les différents utilisateurs en forêt publique. Depuis 2020, aucune rencontre n'a

eu lieu car l'état des lieux de la voirie forestière est complexe. Les travaux se poursuivront en 2022-2023.

Tableau 15 : Composition du comité sur la voirie forestière

Secteur	Organisme
Acériculture et produits forestiers non ligneux	Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
Bénéficiaire de garanties d'approvisionnement	Bois d'œuvre Cedrico
	Groupe Lebel inc.
	Bégin & Bégin inc.
	Groupe NBG inc.
Entreprise en travaux forestiers	Groupement forestier du Témiscouata
Environnement et eau	Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup
Faune	ZEC Chapais
	ZEC Casault
	Réserve faunique de Matane
	Réserve faunique de Rimouski
	Réserve faunique Duchénier - Terfa
MRC et communautés	MRC de La Matanie
	MRC du Kamouraska
	MRC de Rivière-du-Loup
Récréation et villégiature	Fédération des clubs motoneigistes du Québec
	Fédération québécoise des Clubs Quads

## 7. Les projets d'acquisition de connaissances en lien avec les besoins des membres des TLGIRT

### 7.1. Régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage par placeaux

Ce projet a été financé via le volet acquisition de connaissances du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du MFFP. L'objectif était de quantifier la régénération qui s'installe dans des peuplements à la suite de diverses coupes ayant subi une scarification du sol par placeaux<sup>11</sup>. Les résultats principaux de ce projet de recherche ont été présentés à la table régionale de janvier 2022.

Ce projet est actuellement terminé et plusieurs suites seront données : (i) un rapport sera déposé dans le courant de l'année 2022-2023 et (ii) un projet de recherche complémentaire sera développé pour poursuivre ces travaux dans les deux

<sup>11</sup> Un placeau correspond à un emplacement de petite surface préparé et cultivé de façon à être ensemencé ou planté.



prochaines années. Lorsque disponible, le rapport sera déposé sur le site internet des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent. Le résumé de ce projet est fourni à l'annexe 1.

## **7.2. Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent**

Ce projet est financé via la Fondation de la faune du Québec. L'objectif est de (i) caractériser les composantes d'habitat des ravages de cerfs de Virginie au Bas-Saint-Laurent et (ii) les comparer avec les résultats du modèle de qualité de l'habitat qui classe les peuplements forestiers selon les besoins en peuplement des cerfs. Ce projet a démarré en 2021, et va se poursuivre jusqu'en 2023 puisqu'une récolte de données est prévue pour le printemps 2022. Le résumé de ce projet est fourni à l'annexe 2.

## **7.3. Projets de recherche à venir**

Les projets de recherche à venir dépendent de plusieurs facteurs : (i) l'intérêt des membres des TLGIRT, (ii) les financements disponibles et (iii) la faisabilité des projets envisagés. Au cours de l'année 2022-2023, un sondage auprès des membres des TLGIRT sera fait pour recueillir les besoins de recherches de chacun des organismes.

Il est d'ores et déjà possible de mentionner quelques projets qui pourraient être d'un intérêt dans les années futures. Tout d'abord, une étude plus poussée sur la régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage par placeaux pourrait être menée. En effet, le rapport réalisé était de nature descriptive. Il serait intéressant de mener une analyse plus complète qui prennent en compte la taille des placeaux, l'intensité de scarifiage, l'année semencière, l'effet du broutage de grands herbivores, et les rendements opérationnels et économiques. Ensuite, des besoins se font sentir quant à l'acquisition de connaissances sur l'éclaircie jardinatoire dans les peuplements de feuillus tolérants. Également, des projets de recherche en lien avec la revégétalisation de chemins dans l'habitat du caribou de la Gaspésie seraient pertinents. Enfin, plusieurs questionnements en lien avec la protection des milieux hydriques ont émergé dernièrement.

Une fois que les besoins des membres auront été recueillis, une priorisation sera faite. Les sujets de recherche retenus seront présentés aux TLGIRT et seront indiqués dans le rapport annuel 2022-2023.

# **8. Amélioration continue du fonctionnement des TLGIRT**

## **8.1. Satisfaction des rencontres des TLGIRT**

Le taux de satisfaction lors de chacune des rencontres a été instauré à partir de la rencontre de mars 2022. Pour l'année 2022-2023, un sondage de satisfaction de chaque rencontre sera soumis aux membres à la fin de chaque rencontre. Dans le sondage, il est demandé aux membres d'évaluer leur satisfaction durant la rencontre

sur une échelle de 1 (très satisfait) à 4 (très insatisfait). Les membres évaluaient leur satisfaction quant (i) aux décisions prises durant la rencontre, (ii) à la qualité des échanges durant la rencontre et (iii) à l'animation de la rencontre. Pour la période 2021-2022, une seule rencontre a été évaluée par les membres des TLGIRT, soit le 15 mars 2022 pour l'UA 011-71 et le 16 mars pour l'UA 012-72 (Tableau 16).

Tableau 16 : Résultat du sondage de satisfaction des rencontres de mars 2022 dans les TLGIRT des UA 011-71 et 012-72

(1 = très satisfait, 2 = satisfait, 3 = insatisfait, 4 = très insatisfait)

Satisfaction quant ...	.. aux décisions	... aux échanges	... à l'animation
Note moyenne de l'UA 011-71	1,4	1,5	1,3
Note moyenne de l'UA 012-72	1,6	1,5	1,2

## 8.2. Satisfaction du fonctionnement des TLGIRT

Du 28 janvier 2022 au 28 février 2022, un sondage de satisfaction du fonctionnement des TLGIRT a été envoyé de manière électronique aux membres des TLGIRT des deux UA. Ce sondage avait pour objectif d'obtenir un retour des membres sur plusieurs aspects des TLGIRT : le déroulement des rencontres, le contenu des rencontres, l'animation des rencontres, la rencontre régionale, les fiches enjeu-solution, les comités, les projets de recherche, les visites terrain, etc.

Bien que l'analyse du sondage et les propositions d'amélioration au fonctionnement des TLGIRT aient été présentés aux membres après le 31 mars 2022, le rapport du sondage est mis en référence au présent rapport annuel<sup>12</sup>. À des fins de neutralité, la présentation des résultats de ce sondage<sup>13</sup> aux membres des TLGIRT a été effectuée par la directrice générale du CRD. Cette présentation s'est faite en présence des membres des TLGIRT uniquement. En effet, les personnes-ressources incluant le coordonnateur des TLGIRT ont été invitées à quitter la salle virtuelle lorsque ce point a été abordé. De plus, à la suite du sondage, un plan d'action pour améliorer le fonctionnement des TLGIRT a été produit, il est présenté au tableau 17. L'état d'avancement de ce plan d'action sera présenté dans le prochain rapport annuel.

Tableau 17 : Actions à entreprendre pour répondre au sondage de satisfaction du fonctionnement des TLGIRT

Thème	Objectif	Moyen	Échéance
<b>Longueur et fréquence des rencontres</b>	Stimuler la participation	Proposer des rencontres en présence en alternance avec des rencontres en visioconférence	Dès que les conditions sanitaires le permettent
		Dynamiser l'animation des rencontres	En continu
	Améliorer la compréhension par les membres	Utiliser des outils interactifs en visioconférence	En continu
		Vulgariser à la demande et en amont	En continu
		Rencontres d'induction qui expliquent le fonctionnement des TLGIRT	Printemps de chaque année
		Rappeler le mandat des TLGIRT	Au besoin

<sup>12</sup> [https://tgirt.crdbsl.org/membres/documentation-generale/fonctionnement-des-tlgirt/rapport\\_sondage\\_tgirt\\_2022.pdf](https://tgirt.crdbsl.org/membres/documentation-generale/fonctionnement-des-tlgirt/rapport_sondage_tgirt_2022.pdf). Veuillez noter qu'il est nécessaire de se connecter à la section membre du site des TLGIRT pour accéder à ce rapport.

<sup>13</sup> [https://tgirt.crdbsl.org/membres/documentation-generale/fonctionnement-des-tlgirt/resutat\\_sondage\\_tgirt\\_2022.pdf](https://tgirt.crdbsl.org/membres/documentation-generale/fonctionnement-des-tlgirt/resutat_sondage_tgirt_2022.pdf). Veuillez noter qu'il est nécessaire de se connecter à la section membre du site des TLGIRT pour accéder à ce rapport.

<b>Sujets abordés lors des rencontres</b>	Respecter le mandat des TGIRT	Traiter des sujets en lien avec la planification forestière	En continu
	Impliquer les membres dans les sujets abordés	Réviser le cadre de référence en lien avec l'établissement des ordres du jour	Automne 2022
<b>Fiches enjeu-solution</b>	Fluidifier le processus de révision	Réviser le cadre de référence en lien avec le processus de révision des fiches enjeu-solution	Automne 2022
	Clarifier les responsabilités	Réviser le cadre de référence en lien avec le processus de proposition des fiches enjeu-solution	Automne 2022
<b>Comités et projets de recherche</b>	Améliorer l'information sur les comités et projets de recherche en cours	Ajouter un point d'information à l'ordre du jour sur les comités et projets de recherche	En continu
	Impliquer les membres dans l'élaboration des projets de recherche	Ajouter les informations sur les projets de recherche dans la fiche synthèse	Lors de la rédaction de la fiche synthèse
		Sonder les besoins de recherche	Fin été 2022
		Proposer une priorisation des besoins de recherche	Fin automne 2022
<b>Visite terrain</b>	Organiser des visites terrain	Sonder l'intérêt des membres et proposer des sujets d'intérêts	Début automne 2022
		Alterner entre les deux unités d'aménagement	En continu
<b>Liens avec les autres régions</b>	Se tenir informé des enjeux des TGIRT ailleurs au Québec	Mettre en place une veille des autres TGIRT	En continu
	Participer au rayonnement de la TGIRT du Bas-Saint-Laurent	Participer au groupe de coordonnateurs des TGIRT du Québec	En continu
		Inviter des intervenants hors région	En continu
		Participer à des activités de transfert à portée provinciale	En continu

## 9. Consultations publiques

### 9.1. Consultation publique du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel

Le CRD a rédigé le rapport de la consultation publique sur la cinquième version du PAFIO 2018-2023 pour les UA 011-71 et 012-72. Cette consultation a eu lieu du 17 mai au 10 juin 2021 et huit (8) commentaires ont été émis. Le rapport est disponible sur le site internet des TLGIRT du Bas-Saint-Laurent<sup>14</sup>. Les mesures d'harmonisation des usages résultant de cette consultation se retrouvent dans le rapport de suivi du MFFP<sup>15</sup> et s'ajoutent à celles indiquées dans les sections 4.3 et 5.3 du présent rapport annuel.

### 9.2. Consultation publique du plan d'aménagement spécial de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (PAS-TBE)

Du 16 février au 14 mars 2022, le MFFP a procédé à la consultation publique du PAS-TBE 2022-2023 de l'UA 012-72. La consultation des membres de la TLGIRT de l'UA 012-72 s'est quant à elle déroulée du 12 janvier au 11 février 2022. La présentation des commentaires reçus et des réponses proposées s'est déroulée le 14 avril 2022 et sera mentionnée dans le rapport annuel 2022-2023. L'UA 011-71 n'a fait pas l'objet

<sup>14</sup> [https://tgirt.crdbsl.org/consultations-publiques/pafio-2018-2023/rapport-consultation-2021-pafio\\_2018-2023\\_v5.pdf](https://tgirt.crdbsl.org/consultations-publiques/pafio-2018-2023/rapport-consultation-2021-pafio_2018-2023_v5.pdf)

<sup>15</sup> [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/planification/Bas-Saint-Laurent/RA\\_Suivi\\_PAFIO\\_BSL\\_2018-23\\_MFFP.pdf?1657047940](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/planification/Bas-Saint-Laurent/RA_Suivi_PAFIO_BSL_2018-23_MFFP.pdf?1657047940)

d'un plan d'aménagement spécial en 2021-2022. Selon l'évolution de l'épidémie il pourrait être nécessaire d'avoir un PAS-TBE dans les deux UA du Bas-Saint-Laurent dans les prochaines années.

### **9.3. Consultation publique sur la délimitation des érablières à potentiel acéricole à prioriser**

La consultation publique sur la délimitation des érablières à potentiel acéricole à prioriser dans les unités d'aménagement du Bas-Saint-Laurent s'est déroulée du 9 août 2021 au 22 septembre 2021. Le traitement de ces commentaires s'est réalisé dans le cadre du comité sur le potentiel acéricole, comme mentionné dans la section 6.1 du présent rapport. Les rencontres du comité se sont étalées jusqu'en février, et une approbation de la cartographie du potentiel acéricole à prioriser de la part de tous les intervenants régionaux était attendue pour le mois d'avril 2022. Les points saillants du rapport de cette consultation seront donc présentés dans le rapport annuel 2022-2023.

## 10. Annexes

### 10.1. Annexe 1 : Résumé du projet de recherche « Régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage par placeaux »

Le scarifiage par décapage par placeaux est une avenue possible pour favoriser la régénération du bouleau jaune, du thuya occidental et des épinettes à la suite de coupes partielles ou de coupes avec réserve de semenciers. L'objectif de l'étude est de 1) comparer le coefficient de distribution de la régénération qui s'installe suite à un scarifiage par décapage par placeaux dans différentes coupes et 2) établir l'impact du scarifiage par décapage par placeaux sur la croissance en hauteur des semis dans les placeaux dans différentes coupes.

L'aire d'étude est située dans la sapinière à bouleau jaune de l'est et s'étend sur les unités d'aménagement 011-71 et 012-72. Quatre types de coupes partielles ont été échantillonnés : coupes de jardinage, coupes progressives irrégulières, coupes progressives régulières ou coupe avec réserve de semenciers. Tous les peuplements ont fait l'objet d'un scarifiage par décapage par placeaux de 4 m<sup>2</sup> (tolérance de 3 m<sup>2</sup> à 5 m<sup>2</sup>) à raison de 325 à 350 placeaux par hectare (tolérance de 250 à 400 placeaux) selon le type de coupe et les conditions locales ; la surface en placeaux dans les peuplements visés est d'environ 12 % avec une tolérance de (8 à 20 %). Un total de 693 placettes composées de 10 microplacettes circulaires a été échantillonné. Des analyses descriptives ont ensuite été réalisées sur les données récoltées.

L'analyse des coefficients de distribution (CD) de la régénération montre que le bouleau jaune est très présent, les CD étant supérieurs à 50 % dans la majorité des placettes dans tous les types de coupes partielles. La régénération de sapin baumier est également très présente, son CD variant de 30% à 40 % selon les types de coupes partielles. L'érable rouge, l'érable à sucre, l'épinette noire, l'épinette blanche et le thuya occidental, bien que régulièrement présents dans les placettes montrent des CD de la régénération inférieurs à 20 %. Il est noté que la régénération suivant les coupes de jardinage et les coupes progressives irrégulières est plus diversifiée que suite à une coupe avec réserve de semenciers ou une coupe progressive régulière. Lorsque l'on considère les données individuelles, il est noté que le bouleau jaune, l'épinette blanche, l'épinette noire et le thuya occidental sont présents plus abondamment dans les placeaux qu'en dehors des placeaux, plus de 20 % de leurs semis se trouvant dans les placeaux. L'érable à sucre et l'érable rouge semblent se développer préférentiellement en dehors des placeaux, moins de 5 % de leurs semis étant présents dans les placeaux. Le sapin baumier croit indifféremment à la présence des placeaux, 8 % de ses semis étant dans les placeaux. Dans les placeaux, les semis de bouleau jaune mesuraient 0,74 m en moyenne, les semis d'épinette blanche mesuraient 0,5 m, les semis d'épinette noire mesuraient 0,41 m et les semis de thuya occidental mesuraient 0,32 m. En dehors des placeaux, les semis étaient plus grands, notamment en raison de leurs âges probablement plus élevés.

Cette étude montre que scarifiage par décapage par placeaux est une avenue intéressante pour la régénération d'essences commerciales en particulier à la suite de coupes partielles. Plusieurs compléments à cette étude peuvent être envisagés : investigation de la taille des placeaux et l'intensité de scarifiage sur la régénération, importance de faire coïncider l'année semencière avec l'année de scarifiage, effet du broutage de grands herbivores, analyse de rendement économique.

## 10.2. Annexe 2 : Résumé du projet de recherche « Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent »

Le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) est une espèce chassée d'importance dans la région du Bas-Saint-Laurent. La survie de cette espèce dans la région dépend des conditions hivernales, mais aussi de son habitat. L'habitat du cerf de Virginie est idéal lorsque des conditions d'abri et de nourritures sont présents et entremêlés. La juxtaposition de ces habitats forme des ravages reconnus légalement comme des aires de confinement du cerf de Virginie. Un modèle de qualité de l'habitat (MQH) a été construit au début des années 2000 pour qualifier les peuplements forestiers à l'aide de leurs caractéristiques dendrométriques. Ce MQH semble montrer un déséquilibre dans la répartition des habitats d'abri et de nourriture dans la région. L'objectif est donc de caractériser les composantes d'habitat des ravages de cerf de Virginie au Bas-Saint-Laurent et de les comparer avec les résultats du MQH. Les ravages visés dans le projet sont aménagés depuis plusieurs années (30 ans minimum) et pour lesquels les plans d'aménagement du MFFP prévoyaient une amélioration de l'habitat du cerf de Virginie. Plus précisément, le projet vise à estimer, selon les différentes classes d'habitat et les différents traitements sylvicoles (i) la production de brouet et (ii) l'utilisation hivernale par le cerf.

Des placettes permanentes de 4 m<sup>2</sup> dans toutes les catégories d'habitat (nourriture, abri, abri-nourriture et abri en devenir) ont été installées dans quatre ravages de cerf de Virginie de l'unité d'aménagement 011-71 du Bas-Saint-Laurent. En 2021, 1106 parcelles ont été échantillonnées, incluant 835 peuplements d'abri et 271 peuplements de nourriture. Un inventaire complet de brouet a été réalisé dans chaque parcelle.

Les résultats préliminaires du projet permettent de constater des différences entre les ravages et entre les types d'habitats fournis par le MQH. La bonification de ces constats par la récolte de données prévue en 2022 permettra d'apporter des éléments plus précis quant aux caractéristiques de brouets dans les ravages explorés. Une fois les travaux complétés, les résultats permettront de tirer des conclusions sur la qualité de l'habitat du cerf de Virginie dans ces peuplements.

**Pour rejoindre la coordination des TLGIRT du CRD**

Tony Franceschini, ing. f. Ph. D.  
Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent  
186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1  
Téléphone : 418-724-6440, poste 254  
Cellulaire : 418-750-4658  
Courriel : [tfranceschini@crdbsl.org](mailto:tfranceschini@crdbsl.org)

**Pour consulter les documents et des archives, voir le site web**  
[tgirt.crdbsl.org](http://tgirt.crdbsl.org)